

Le point sur les négociations entre le Conseil national 4000 d'Unifor et le CN et CNTL

Convention collective 5.1, convention collective complémentaire 5.1 (intermodal) et convention collective 5.4

Le comité de négociation du Conseil 4000 d'Unifor a rencontré les représentants du CN à Montréal pendant six jours en tout depuis le début officiel des négociations le 19 septembre. La dernière rencontre s'est étalée du 4 au 7 novembre. Jusqu'à ce jour, les négociations ont seulement porté sur les dispositions des conventions collectives et des questions administratives. Les avantages sociaux et les autres demandes de nature financière ne seront probablement pas abordés avant la Nouvelle année.

Barry Kennedy, président du Conseil 4000, a affirmé que les pourparlers étaient cordiaux, mais que le comité de négociation était préoccupé par certaines des demandes présentées par la société, notamment l'augmentation du nombre de classifications assorties du « droit de sélection » dans l'unité de négociation.

« Certaines des demandes relatives aux horaires des affectations et à l'accès à des postes vacants sont incompatibles avec les revendications clés du syndicat, a soutenu M. Kennedy. Nous cherchons à améliorer la conciliation travail-vie personnelle de nos membres, à éliminer les affectations « variées » (heures de travail variées, jours de repos variés) qui sont contraires aux dispositions de nos conventions collectives et à rétablir les droits d'ancienneté de nos membres. L'employeur a indiqué qu'il souhaitait trouver des solutions à ses problèmes d'attraction et de maintien en poste, mais nous n'avons pas l'impression que son attitude lui permettra d'y remédier de manière appropriée. Certes, il nous reste encore beaucoup de temps pour surmonter nos divergences. Gardons espoir que nous parviendrons à un règlement à la hauteur des attentes de nos membres. »

Les négociations se poursuivront pendant la semaine du 24 novembre à Montréal.

Négociations relatives aux tractionnaires de CNTL

Le comité de négociation du Conseil 4000 et les représentants du CN ont tenu leur deuxième séance de négociations à Montréal la semaine dernière afin de renouveler la convention collective des 880 membres qui travaillent pour CNTL à titre de tractionnaires. Jusqu'à aujourd'hui, les négociations ont seulement porté sur les dispositions des conventions collectives et des questions administratives.

« Les négociations sont productives jusqu'à maintenant, mais nous devons encore régler plusieurs points avant de parvenir à une entente, a indiqué Barry Kennedy, président du Conseil 4000. Certaines des demandes de la société compromettent la croissance potentielle de notre unité de négociation. Comme CNTL continue de prendre de l'expansion (on dénombre près de 400 membres de plus depuis la dernière ronde de négociations en 2010-2011), nous devons protéger l'intégrité de notre unité de négociation au cours des prochaines années. »

Le comité de négociation espère pouvoir commencer à présenter certaines de nos demandes de nature financière lors des rencontres prévues les 11 et 12 décembre. Nous avons demandé à la société de préciser la façon dont elle propose de modifier les primes relatives aux frais de carburant et à la sécurité.

Les négociations avec CNTL se poursuivront les 3 et 4 décembre ainsi que les 11 et 12 décembre à Montréal.

En toute solidarité,

BS/sdsepb343